



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Que-s-est-il-passe-a-Flamanville-et-quels>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Réacteur EPR : un fiasco monumental > **"Que s'est-il passé à Flamanville et quels enseignements en a-t-on tirés ?" Le Réseau "Sortir du nucléaire fait le bilan**

1er décembre 2022

## **"Que s'est-il passé à Flamanville et quels enseignements en a-t-on tirés ?" Le Réseau "Sortir du nucléaire fait le bilan**

**"Que s'est-il passé à Flamanville et quels enseignements en a-t-on tirés ?". Telle est la question posée le 1er décembre 2022, lors de la 4ème séance du débat public sur le projet de construction de nouveaux réacteurs EPR à Penly et ailleurs.**

**De fait, alors qu'EDF compte se lancer dans la construction de 6 nouveaux réacteurs, dont deux à Penly, un bilan doit s'imposer. Avec ses 11 années de retard, sa litanie de malfaçons et ses coûts multipliés par 6, l'EPR de Flamanville illustre de façon criante l'état calamiteux d'une filière nucléaire qui ne s'est jamais si mal portée - et dont les turpitudes n'appartiennent pas au passé, quoi qu'en disent ses partisans.**

### **EDF peut-elle prétendre établir son propre bilan ?**

*"Pas encore de mots pour cela. Un livre plus tard quand j'aurai le temps, et il y aura des choses à raconter..."* : voici comment Antoine Ménager décrit [sur LinkedIn](#) son expérience en tant que directeur de l'aménagement de l'EPR de Flamanville de 2011 à 2016. Or c'est cette même personne qui représente EDF lors du débat public sur la construction de deux réacteurs EPR à Penly !

Dans cette configuration, comment espérer une quelconque objectivité de la part d'EDF lorsqu'il s'agit de faire le bilan de ce chantier chaotique ? Et, avec de telles cachotteries, comment donner du crédit à la notion de "retour d'expérience" mise en avant par l'industrie nucléaire ? Sans parler de la "transparence" ! Enfin, comment croire EDF sur le respect des coûts et des délais alors que, rien que sous la direction de M. Ménager, le chantier EPR de Flamanville a pris plusieurs milliards de surcoût et plusieurs années de retard ?

### **Un lourd bilan humain**

Les partisans du nucléaire mettent volontiers en avant les emplois qui pourraient être créés par la

construction de nouveaux réacteurs. Mais quels emplois, pour quelles conditions de travail ? L'expérience du chantier de l'EPR de Flamanville a en effet de quoi interroger. Celui-ci a en effet été le théâtre de [deux accidents mortels](#) en 2011, mais aussi d'un des plus grands scandales de travail dissimulé en France. Au moins 460 travailleurs détachés roumains et polonais y ont travaillé sans charges sociales payées en France ni dans leur pays, pour le compte d'entreprises sous-traitantes de Bouygues enregistrées à Chypre. La condamnation de Bouygues (certes à une amende ridicule au regard de l'ampleur de l'escroquerie) [a été confirmée en cassation](#). Cette affaire connaissait par ailleurs un précédent : ces mêmes entreprises étaient à l'oeuvre [sur le chantier du réacteur EPR d'Olkiluoto](#), et c'est en connaissance de cause que Bouygues a eu à nouveau recours à elles. Dès lors, comment EDF peut-elle garantir qu'un tel phénomène ne se reproduira pas ?

## **Malfaçons en série et phénomènes de fraude à grande échelle**

---

De l'aveu d'EDF, le chantier de l'EPR de Flamanville était initialement destiné à [entretenir et maintenir les compétences](#) de la filière nucléaire française. 15 ans après le début du chantier, il aura surtout permis d'**illustrer le manque criant de rigueur et de compétence professionnelle qui y règne, que ce soit sur le site lui-même ou dans les usines où sont fabriqués les composants**. Erreurs de conception, consignes non transmises, non-respect des bonnes pratiques, défaut de surveillance et même phénomènes de fraude ont mené à une litanie de malfaçons.

Les premières années ont vu, entre autres, un béton mal coulé, des ferrailrages de mauvaise qualité, une vanne de 2m de long montée à l'envers (Plus d'informations [sur cette page](#) sur ces affaires)...

Mais l'un des plus gros scandales concerne le couvercle et le fond de cuve du réacteur. Initialement censées présenter une qualité de fabrication telle que leur rupture deviendrait inenvisageable, ces équipements n'ont même pas été fabriqués dans les règles de l'art. Bien qu'informée des problèmes, EDF n'en a averti l'Autorité de sûreté nucléaire qu'une fois la cuve irréversiblement installée dans le réacteur. Cet équipement, dont la confection défectueuse accroît les risques de rupture, ne présente plus les qualités initialement requises. Le couvercle est censé être changé en 2024, tandis que le fond de cuve, lui, ferait l'objet d'une surveillance constante. Nous avons [attaqué en justice](#) la décision autorisant la mise en service de cette cuve.

En remontant le fil, cet épisode a donné à l'Autorité de sûreté nucléaire l'occasion de découvrir un [scandale massif de falsification de dossiers de fabrication](#) dans l'usine Framatome du Creusot, mais aussi des soupçons de fraude dans plusieurs autres usines de la filière nucléaire.

Dans la même veine, 122 soudures du circuit secondaire principal, censées présenter une qualité optimale pour éviter leur rupture, ont été [réalisées hors des règles de l'art](#). Les inspections ont fait apparaître un défaut de surveillance nuisant à la qualité des contrôles et la dissimulation d'informations à l'ASN. Cette affaire a fait l'objet d'une plainte du Réseau "Sortir du nucléaire". Toujours en cours fin novembre 2022, la réparation de ces soudures a représenté des travaux lourds et hasardeux.

Un grand nombre de pièces ont [abusivement été déclarées conformes](#), illustrant l'insuffisance des contrôles et/ou la complaisance des fabricants. Notons également la détection tardive d'un ["écart de conception"](#) sur de nouvelles soudures, dont la rupture pourrait entraîner une brèche plus large que prévue.

Enfin, la mise en service des premiers réacteurs EPR, à Taishan et à Olkiluoto, a permis de mettre en évidence des défauts de conception susceptibles de se retrouver également sur l'EPR de Flamanville : problèmes de vibrations sur le [pressuriseur](#), qui [persiste](#) plus d'un an après sa détection, défauts sur le combustible nucléaire... D'autres défauts de conception dernièrement détectés donnent toujours du fil à retordre à EDF, comme celui observé sur [le système de contrôle-commande](#).

Notons enfin que le Réseau "Sortir du nucléaire", en 2010, a été destinataire de [documents fuités](#) attestant de défauts de conception dans le mode de pilotage ou le choix des aciers. Nous ne disposons pas d'informations permettant d'attester avec certitude que ces problèmes ont été réglés par EDF.

**Une réflexion s'impose : si autant de composants importants, dont la conception et la réalisation aurait dû faire l'objet d'une attention soutenue, sont affectés de défauts aussi lourds, qu'en est-il de tous les autres équipements de moindre envergure, moins surveillés, qui représentent pourtant autant de points de vulnérabilité potentiels ?**

Ces problèmes n'illustrent pas seulement le manque systémique criant de compétence de la filière, de la conception à la réalisation. L'ampleur des phénomènes de fraude a aussi mis en évidence de manière flagrante les limites d'un système de contrôle de la sûreté reposant sur le postulat de la bonne foi d'un exploitant qui viendrait déclarer de lui-même les problèmes...

**Le manque de compétence et de rigueur démontré à Flamanville ne disparaîtra pas par magie !**

---

Embarrassés par le fiasco de l'EPR, l'industrie nucléaire et l'État ont mis en scène une forme de mea culpa, en demandant à l'industriel Martin Folz de présenter un rapport sur ces dysfonctionnements. [Ce retour d'expérience superficiel](#) a surtout été l'occasion, pour la filière, d'annoncer une série de plans censés régler tous les problèmes et apporter la preuve de sa capacité à construire de nouveaux réacteurs.

Mais les déclarations et les annonces de recrutement ne doivent pas faire illusion. En effet, comment une compétence professionnelle qui a fait défaut si longtemps pourrait-elle être désormais au rendez-vous en l'espace de quelques années ? Surtout, qui peut croire que le problème structurel de manque de rigueur et de dissimulation d'incidents appartient définitivement au passé, alors que des rapports d'inspections successifs menés dans les usines du groupe Framatome témoignent de la persistance d'"écarts" et de mauvaises pratiques et évoquent pudiquement une sûreté restant à "maintenir et consolider" [1]

**Une construction "à marche forcée" irréaliste et incompatible avec la sûreté**

---

Initialement, aucun projet de nouvelle construction ne devait être lancé tant que l'EPR de Flamanville ne serait pas entré en service, afin de disposer d'un "retour d'expérience". Fin 2022, le réacteur n'a toujours pas démarré mais le retour d'expérience est bien là.

Qui peut croire que ces EPR2, cette fois-ci, sortiraient de terre dans les temps indiqués, sans retard, surcoût ni malfaçon - et ce, alors que la filière sera confrontée en même temps à des chantiers lourds et inédits, EDF souhaitant prolonger massivement le fonctionnement du parc ? En octobre 2021, un rapport interne [dévoilé par le média Contexte](#) soulignait le caractère profondément irréaliste des délais de construction officiellement annoncés. Un travail d'ingénierie très important restant à fournir pour ces réacteurs qui n'existent encore que sur le papier, leur mise en service n'aurait pas lieu pas avant 2040, voire 2043-45 !

De son côté, Emmanuel Macron souhaite accélérer le processus et voir démarrer les chantiers dès la fin de son quinquennat, pariant que les premières mises en service pourraient avoir lieu avant 2035. **Loin d'améliorer les performances de la filière, cet empressement risque au contraire de déboucher sur les mêmes phénomènes qu'à Flamanville : opérations effectuées à la hâte conduisant à des malfaçons, problèmes dissimulés pour tenir à tout prix le calendrier...** De son côté, EDF prétend gagner du temps grâce à une standardisation des pièces et à la construction en temps très rapproché des réacteurs. Mais ces procédés pourraient également avoir comme

conséquence la reproduction en série d'erreurs de conception.

## **Un gaspillage de ressources et une perte de temps dans la lutte contre le changement climatique**

---

En 2006, le bureau d'études « Les 7 vents du Cotentin » avait [mené un travail de prospective](#) indiquant que les 3,3 milliards d'€ alors estimés pour l'EPR de Flamanville, consacrés aux économies d'énergie et aux renouvelables, auraient permis de répondre encore mieux aux besoins énergétiques de la région tout en créant 15 fois plus d'emplois. Si cette voie avait été suivie, ces économies d'énergie et ces capacités renouvelables seraient aujourd'hui déjà effectives, se traduisant par d'appréciables réductions d'émissions de gaz à effet de serre et une meilleure autonomie énergétique. En revanche, 16 ans après, alors que le coût de construction de l'EPR a été quasiment multiplié par 6, il n'en est encore sorti aucun MWh... Et cette électricité, "bas-carbone" mais génératrice de déchets radioactifs, atteindrait selon la Cour des Comptes un coût compris entre 110 et 120 €, soit le double de celui indiqué dans des appels d'offre récents pour les énergies renouvelables.

**Quinze ans après le début du chantier de Flamanville, la conclusion s'impose : ce réacteur criblé de malfaçons, construit hors des règles de l'art, ne doit pas être mis en service. Censé présenter le plus haut niveau de sûreté, il ne pourra fonctionner qu'en mode dégradé. Au regard de ce fiasco, reproduire cette catastrophe en six exemplaires relèverait d'une fuite en avant suicidaire.**

Construire la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en postulant que ces réacteurs seraient opérationnels vers 2035, sans malfaçons, retards ni surcoûts est une stratégie irresponsable, qui mettrait en péril notre approvisionnement énergétique et nos objectifs climatiques. Ce gaspillage de temps et de ressources est d'autant plus inacceptable que plusieurs scénarios attestent de la faisabilité d'une France sobre et 100% renouvelable.

---

### **Notes**

[1] Une [inspection](#) menée dans l'usine Framatome Le Creusot en 2020 indique que l'entreprise s'arrogeait le droit, en cas de détection d'écart sur une pièce, de prendre le "risque industriel" d'en continuer la fabrication. Une autre inspection dans cette usine, menée le 21 juin 2022 mettait en évidence une traçabilité perfectible et une indépendance discutable de la "filiale indépendante de sûreté", et s'interrogeait sur un objectif affiché de baisse du nombre d'écarts qui pouvait conduire à dissimuler des incidents. Une autre inspection, menée entre mai et juillet 2021 à l'usine Framatome de Saint-Marcel, soulignait un "excès de confiance" et un "défaut d'attitude interrogative" conduisant à ne pas toujours effectuer de vérifications...